

Construction politique et sociale des Territoires

Cahier n°1 - Février 2012

Analyser la patrimonialisation des espaces urbains

Analyser l'action publique patrimoniale,
un triple regard sur la patrimonialisation

Sébastien JACQUOT



Analyser l'action publique patrimoniale, un triple regard sur la patrimonialisation

Sébastien JACQUOT

Maître de conférence en géographie, EA IREST, membre associé de l'UMR PRODIG, Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris

Introduction

La notion de patrimoine et l'histoire de la patrimonialisation semblent bien balisées, de son émergence dans la Rome des papes (Choay, 1996), à son élargissement contemporain (Bercé, 2000). Cet élargissement est l'objet de mises en garde, témoignant du « syndrome de Noé » (Choay, 1996), notamment en milieu urbain, par cette tendance à faire du patrimoine l'horizon ultime d'évolution d'espaces historiques. Néanmoins, la référence au patrimoine comme ressource territoriale (Gumuchian, Pecqueur, 2007) ou identitaire (Veschambre, 2009) et sa construction comme enjeu économique (Grefte, 1990) se traduisent par son omniprésence dans les divers projets de territoire. À cette multiplication des occurrences dans l'aménagement correspond également un développement important des travaux sur le processus de patrimonialisation (Veschambre, 2007), illustrant une variété d'approches.

L'articulation entre patrimoine et mutations urbaines relève de différentes perspectives possibles, qu'il s'agit de mettre en tension,

pour montrer les différentes dimensions de la patrimonialisation : urbanistique, politique, culturelle. Ces approches concernent la façon dont le patrimoine est mobilisé ou apparaît dans le cadre des interventions urbaines : objet et instrument, enjeu, contexte structurant. La patrimonialisation est à la fois une finalité, dans le registre de la reconnaissance, et un instrument, au service d'objectifs exogènes. Toutefois, même envisagé comme finalité il déborde sa seule considération, tant la patrimonialisation implique un rapport à un groupe et un territoire (Di Méo, Buléon, 2005), bref entraîne la co-reconnaissance d'un groupe (Ashworth, Graham, Tunbridge, 1999 et 2007), d'où la dimension conflictuelle également de la patrimonialisation.

En effet, le patrimoine n'est pas déjà-là, attendant sa découverte et sa promotion, d'où l'usage plus adéquat du terme « patrimonialisation » (Gravari-Barbas, Veschambre, 2003). La patrimonialisation devient le changement de statut des traces (les vestiges et indices du passé) qui se voient désormais protégées, conférées un statut, et deviennent dès lors des marques (Veschambre, 2008), dont l'archétype est le monument funéraire (Debray, 1999). L'étude de la patrimonialisation s'inscrit alors dans une géographie sociale,

car elle révèle des « *stratégies symboliques* » de lutte pour l'inscription dans l'espace et le temps (Veschambre, 2008) et donc la légitimation de sa présence dans un lieu.

Un même bien patrimonial peut être l'objet de significations multiples voire contradictoires et contestées, comme le montre les exemples du mémorial de Verdun (Prost, 1997) ou des sites portuaires marqués par la traite d'esclaves (Chivallon, 2002). Une pluralité de demandes de patrimoine peuvent ainsi émerger, révélant des enjeux plus larges, d'appropriation, de légitimité, Il s'agit d'être attentif à ces paroles multiples et aux connections faites entre patrimoines et reconnaissances d'un groupe, d'un espace, d'une identité quelle qu'en soit l'échelle. La reconnaissance patrimoniale n'est à l'inverse pas réductible aux logiques institutionnelles, comme le montre Stroma Cole pour les communautés insulaires en Indonésie (2007).

Ainsi Ashworth, Graham, et Tunbridge (1999) posent une question essentielle pour l'étude de la patrimonialisation : « *Whose heritage ?* » : de qui est-ce le patrimoine ? Cette question peut prendre trois formes spécifiques :

- À qui appartient le patrimoine ?
- Qui a la jouissance du patrimoine ? Ces deux premières questions renvoient à l'éventail de sens identifiés par Veschambre (2006) et Ripoll (2006) à la question de l'appropriation, de la propriété aux usages. Or la patrimonialisation va de pair avec l'identification des usagers jugés légitimes, qu'ils soient habitants, touristes, ou consommateurs.
- À qui le patrimoine fait-il référence ? Autrement dit, de quel collectif et à quelle échelle raconte-t-il l'histoire, le légitimant dans sa profondeur temporelle ou dans son ancrage spatial ?

Nous tenterons de donner forme à cette question de la reconnaissance *via* la patrimonialisation à travers trois dimensions : le patrimoine comme instrument, le patrimoine comme enjeu, le patrimoine comme révélateur d'imaginaires. Dans le premier cas apparaît alors l'intégration de la patrimonialisation et des politiques patrimoniales à un aménagement urbain plus ordinaire, au service d'objectifs exogènes à la patrimonialisation. C'est une pratique de l'aménagement qui est en jeu. La seconde dimension traduit à travers l'enjeu

patrimonial sa connexion à une structuration des acteurs tandis que le dernier aspect illustre la façon dont le patrimoine révèle une structuration ou une construction du monde social.

Le patrimoine (en tant que construit) se révèle être d'abord un enjeu, ce qui ouvre la voie à l'étude des conflits (Melé, 2005), dans le cadre de la patrimonialisation ou des appropriations patrimoniales. Les conflits peuvent être principaux, et concerner le sens même du développement urbain, structurant des coalitions urbaines (Di Gaetano, Klemanski, 1999). Cependant, il n'est pas seulement une finalité potentiellement conflictuelle de l'intervention urbaine : les politiques patrimoniales constituent également un instrument, mobilisé en vue de la production d'autres résultats : gentrification comme objectif de politiques publiques ou privées, légitimation de projets, valorisation touristique, *marketing* territorial, Le patrimoine est ainsi à la fois finalité et instrument.

Enfin, la patrimonialisation révèle et catalyse des représentations urbaines : le patrimoine peut apparaître comme le référent structurant des imaginaires, fournissant un arrière-plan à diverses mobilisations urbaines. La mise en récit constitue dès lors le cadre de la patrimonialisation, et permet de comprendre cette co-reconnaissance impliquée par la patrimonialisation. Au final apparaît la dimension politique de la patrimonialisation, qui contribue à construire un « ordre du temps » et un « ordre du groupe » (Debray, 1999).

Cette communication s'appuie sur les résultats des recherches personnelles menées à Gênes, Valparaiso et Liverpool, en essayant de présenter les problèmes posés par les liens entre patrimoine et enjeux urbains. J'adopte une démarche redevable à la géographie sociale, articulant espaces et sociétés, et étudiant la dimension spatiale du social (Veschambre, 2006). Cette dimension spatiale n'est pas simplement un réceptacle de phénomènes a-localisées : l'espace, pensé à la fois comme ressource, cadre, et actant, est également structurant (Soja, 1996). La dimension spatiale de la patrimonialisation n'est pas simplement la traduction de phénomènes de patrimonialisation : le patrimoine contribue à traduire ou à redéfinir des territorialités particulières.

Le patrimoine est un instrument de transformation urbaine

Le patrimoine constitue un instrument dans le cadre de politiques publiques orientées vers des finalités exogènes à la patrimonialisation. Ainsi il ne convient plus de séparer politiques patrimoniales et politiques urbaines : la patrimonialisation n'est pas une mise sous cloche ou une muséification de la ville mais constitue au contraire un instrument de changement urbain, permettant de générer des mutations importantes, aussi bien sur les plans sociaux, économiques, etc légitimant des modalités d'usages et d'appropriation de la ville.

Les stratégies d'acteurs publics et privés permettent d'illustrer cela. Il ne s'agit pas d'adopter une démarche démythificatrice, révélant les enjeux cachés de la patrimonialisation par-delà les actions des acteurs, mais de montrer comment la patrimonialisation n'apparaît pas comme une finalité mais bien comme un instrument, véhiculant des transformations souhaitées. Cette perspective suppose de faire apparaître les continuités entre les politiques patrimoniales et les politiques urbaines, et leur articulation à des objectifs communs. Les mutations patrimoniales et urbaines de Gênes constituent un exemple paradigmatique de cette conjonction récente entre politiques patrimoniales et objectifs urbains.

Ainsi, le projet urbain global à Gênes passe par la récupération du centre historique (Gazzola, 2003), rendant crédible la stratégie de passage à la ville post-industrielle (Arvati, 1988), marquée par le développement d'une économie de la connaissance et de la consommation culturelle et touristique. Une telle conception est structurante de l'action publique, du milieu des années 1980 et du changement de paradigme du développement urbain suite à la crise industrielle locale, aux années 2000 (Jacquot, 2009). L'exposition internationale Christophe Colomb de 1992 marque ainsi le début d'une récupération du centre historique, basée sur un urbanisme événementiel (Masboungui, 2004).

Le succès de la récupération du centre historique dans l'esprit des acteurs publics passe par un changement social au moins partiel : en effet, conformément au modèle de Barcelone identifié localement, il s'agit d'entraîner des investissements privés relais de l'investissement

public pour la récupération du centre historique. Or ces investissements privés nécessitent des perspectives de plus-values immobilières, partant un processus de gentrification. Les entretiens menés à Gênes auprès des acteurs publics (par exemple Bruno Gabrielli, adjoint à l'urbanisme et au centre historique) et privés (propriétaires, agents immobiliers) confirment cette attente, et l'articulation de la patrimonialisation et de la gentrification.

Certains débats portent sur la viabilité des espaces résidentiels anciens, à travers les modalités de la préservation patrimoniale. Le centre historique de Gênes est un espace dense, marqué par un réseau viaire étroit fait de ruelles, d'impasses, dont l'impression d'étroitesse est accentuée par la hauteur du bâti d'origine médiévale, dépassant souvent les cinq étages. Il est alors difficile de valoriser les étages les plus bas, disposant de peu de lumière. Les appartements concernés par la gentrification se trouvent aux étages supérieurs, notamment le dernier avec les toits-terrasses. Pour permettre une valorisation accrue des étages les plus bas, occupés dans certaines portions du centre historique, est débattue l'idée d'un éclaircissage du tissu urbain, renvoyant à la notion de *diradamento* proposée par Gustavo Giovannoni (1988) dans la première moitié du XX^e siècle. Cette notion est très controversée, mais illustre bien ce couplage entre objectifs de patrimonialisation et objectifs de valorisation. Elle avait été proposée à Gênes dans la première moitié du XX^e siècle à travers les écrits de Piero Barbieri (1937) disciple de Giovannoni. Son retour dans la période de récupération du patrimoine, alors que le débat semblait clos, rend compte de cette difficulté à différencier objectifs sociaux et patrimoniaux.

La patrimonialisation est également articulée à des politiques urbaines plus ordinaires, des programmes de requalification urbaine au programme *Urban 2*. En ce sens la patrimonialisation et la réhabilitation du patrimoine deviennent des instruments selon des intérêts bien compris. La relation est double. Le centre historique est décrit comme réalité complexe, et dégradation économique, sociale et patrimoniale interagissent. Dans une approche systématique qui est proposée à la fin des années 1990 par la municipalité de Gênes, dans le cadre du *Piano operativo del centro storico*, il apparaît illusoire de séparer aménagement urbain et patrimonialisation. En effet, le manque d'entretien du patrimoine relève de son

abandon lequel découle de la situation sanitaire, sécuritaire, économique, Bref la relation entre patrimonialisation et politiques urbaines est une relation de conditionnalité : la réhabilitation patrimoniale implique une intervention urbaine plus large. Ainsi la commune de Gênes a mis en place dans les années 2000 une série d'interventions à partir de programmes et financements européens (programme d'intérêt communautaire Urban 2), italiens (Programme de requalification urbaine PRU et PRUSST) et régionaux (POI - Programmes Organiques d'Intervention - et contrats de quartier) qui sont destinés de façon large à la requalification des espaces urbains en crise. Ces programmes financent alors autant des politiques sanitaires (dératisation par exemple), urbaines (intervention sur les espaces publics), économiques (aides à l'implantation d'activités), sociales (sécurisation) que patrimoniales (contribution à l'aménagement du musée de la mer dans la Darsena, ancien atelier naval médiéval). La ventilation des financements illustre cette solidarité entre ces divers aspects de l'intervention urbaine dans le centre patrimonialisé.

Toutefois cette relation est également inversée : la patrimonialisation légitime la concentration de moyens qu'a connu le centre historique durant la municipalité de Giuseppe Pericu, et le fait que des programmes d'intervention pensés pour les périphéries ont pu être utilisés dans le cadre du centre, au nom de l'urgence patrimoniale (Gravari-Barbas, Jacquot, 2008). Mais surtout, le patrimoine devient également un instrument de la requalification urbaine elle-même. Inspiré de Barcelone et d'une réflexivité sur sa propre action dans les années 1980 dans le centre historique, la municipalité de Gênes développe une théorie cohérente de l'intervention patrimoniale, mise au service de la redynamisation urbaine. Dans les années 1980 sont menées des interventions isolées dans le centre historique, notamment du fait de l'échec d'interventions globales qui avaient été programmées sur des quartiers entiers. Or ces interventions isolées ont néanmoins été vecteurs de transformation : la requalification de l'ancien couvent en université par exemple a entraîné l'installation de nombreux étudiants dans le secteur, conduisant à une diversification résidentielle et de nouveaux parcours dans la ville. Cet exemple est resté emblématique, souvent cité par les acteurs et habitants de la ville, et a alimenté une conception du monument

comme pôle. L'expérience barcelonaise a été réinterprétée de cette façon localement : l'investissement public se concentre sur des espaces emblématiques, permettant en tâche d'huile d'irradier les espaces alentour. Aussi en complément des programmes de requalification urbaine sont menées des actions de restauration et de valorisation de monuments, en accentuant leur destination culturelle (création d'un axe muséal via Garibaldi), en les transformant en décor urbain (restauration des façades en trompe l'œil des palais génois).

Les effets sociaux de ces mutations ne sont pas seulement des conséquences subies ou inévitables mais constituent également des objectifs. La valorisation patrimoniale doit entraîner de nouveaux flux de circulation au sein de la ville, permettant une récupération sociale, et l'éviction des marginalités : prostituées, trafiquants... Conjointement à la récupération urbaine est conduite une opération d'implantation de nouveaux commerces (opération incubateur d'entreprises), dont les clientèles supposées correspondent davantage aux nouveaux résidents et touristes attendus dans le centre historique qu'aux couches populaires génoises ou d'ailleurs.

La patrimonialisation est également une ressource pour des stratégies privées de valorisation comme le montre l'exemple à Liverpool d'*Urban Splash*, entreprise britannique de Manchester spécialisée dans la récupération à des fins de valorisation immobilière des bâtiments industriels dans les espaces en régénération, en commençant par l'*Affleck Arcade* à Manchester. Le succès des opérations immobilières repose sur la transformation de friches en lieux animés, sur le modèle de places européennes, comme *Concert Square* dans le centre de Liverpool. *Urban Splash* a créé une chaîne de bars, le *Baa Bar*, implantant le premier à *Concert Square* pour accompagner la réhabilitation des entrepôts et espaces publics. Le patrimoine industriel constitue le support de ces valorisations. En entretien (2006) Bill Maynard, *managing director* d'*Urban Splash* pour Liverpool, revient sur le rôle décisif des pouvoirs publics dans la sécurisation, le développement d'une accessibilité, l'effet d'entraînement sur les stratégies privées. Politiques urbaines, politiques patrimoniales, et réinvestissement privé des lieux patrimoniaux, constituent un ensemble articulé.

L'étude de la patrimonialisation nécessite ainsi d'étudier son intégration à d'autres programmes urbains sur le même territoire.

Le patrimoine est un enjeu

Le patrimoine est un enjeu, à la fois dans son existence, dans sa définition, et dans ses usages et destinataires. Patrice Melé dans sa catégorisation des conflits patrimoniaux (2005) identifie trois types de conflits patrimoniaux, portant sur l'appropriation du patrimoine, les modes de patrimonialisation, et les conflits dans des espaces patrimoniaux, mettant au centre les acteurs et notamment les modes de régulation. Les conflits portent sur les usagers légitimes, les usages, et les définitions du patrimoine. Les régulations contribuent dans chacun de ces cas à mettre en œuvre ou à redéfinir des règles. La mobilisation patrimoniale par exemple consiste notamment en l'imposition de règles, réorientant le développement urbain. Ce rappel montre que les règles elles-mêmes font l'objet de négociations, ne constituent pas un cadre extérieur, le droit et la réglementation urbaine devenant ainsi un enjeu et une ressource (Bourdin, Lefevre, Melé, 2006).

Dans ce cadre, certains conflits peuvent apparaître comme principaux au sens où ils engagent une définition du devenir urbain, le conflit permettant une montée en généralité vers la ville souhaitée. Les conflits principaux révèlent ainsi des structurations entre acteurs. Le retrait de Dresde de la Liste du Patrimoine Mondial s'explique notamment par une structuration duale des acteurs locaux, certains en faveur d'un modèle de ville privilégiant les mobilités intra-urbaines, impliquant la construction du pont sur l'Elbe, tandis qu'une coalition environnementaliste se structurait en soutenant l'opposition de l'UNESCO à la réalisation du pont. Les deux positions ne constituent pas une opposition sur la patrimonialisation elle-même, mais plutôt une façon différente de hiérarchiser entre différents objectifs, au nom d'un type de ville souhaitée (Bocquet, 2010 ; Taheraly, 2011).

Dès lors l'articulation entre enjeux de la patrimonialisation et construction des coalitions urbaines, du point de vue de leurs compositions, ressources, modes d'action, devient un axe de recherches pertinent pour comprendre les modalités de la patrimonialisation des espaces urbains. L'approche en terme de coalitions urbaines est issue des travaux de Logan et Molotch (2007), qui analysent le développement urbain en terme de coalition de croissance entre élites politiques et économiques, dans un

contexte de maximisation des recettes fiscales et immobilières, et intégrant les activités de lobbying, alignement, et consensus entre élites. Or ce modèle adapté aux villes nord-américaines des années 1970 a été complexifié par les évolutions des villes californiennes des années 1990, marquées par des enjeux environnementaux et donc une régulation de la croissance au nom de la qualité de vie (Molotch, Warner, 2001). En effet, la montée de nouvelles légitimités territoriales dans la conduite des affaires urbaines, en lien avec la décentralisation (Le Galès, 2003) et le développement de mobilisations citoyennes, conduit à faire apparaître des enjeux différenciés, et à remettre en cause les modalités du développement urbain. La patrimonialisation peut ainsi s'inscrire dans une démarche de régulation de la croissance, et engager une remise en cause des modalités du devenir urbain.

L'analyse en termes de coalitions permet de ne pas considérer seulement les acteurs publics et privés comme opposés mais d'étudier leurs alignements, et les modes de structuration. Cette approche a été étendue à d'autres villes, permettant d'articuler objectifs urbains généraux et évolution des coalitions entre acteurs, et d'identifier conjointement la structuration des coalitions (le *pouvoir sur*) et les politiques menées (le *pouvoir de*) (Klemanski, Di Gaetano, 1999). Cet élargissement de la perspective de recherche, vers la construction de l'accord lui-même et sa durabilité, s'appuie également sur les travaux portant sur la notion de régime urbain de Clarence Stone (Orr, Johnson, 2007). Éric Dormois (2008), questionnant la transposabilité de ces recherches à des villes en dehors de l'Amérique du Nord, met en évidence leur apport au niveau méthodologique, permettant leur application à d'autres contextes politiques.

Mes recherches menées à Liverpool et Valparaiso (Jacquot, 2006) ont ainsi pu faire apparaître la façon dont la patrimonialisation structure le débat public et politique sur les choix de développement urbain. Liverpool, depuis les années 1980, s'inscrit dans une démarche de régénération urbaine des espaces portuaires et urbains centraux (Couch, 2003), marqués jusqu'alors par le déclin économique de la ville par de nombreuses friches. D'abord mené contre le gouvernement local dans les années 1980 par l'agence de régénération urbaine *Merseyside Development Corporation* créé par M. Thatcher, et aboutissant notamment à la restauration et mise en tourisme de l'Albert

Dock, cette politique de requalification, soutenue par des financements européens conséquents au titre de l'objectif 2 du FEDER, devient le pivot de la transformation de Liverpool, culminant dans l'obtention du titre de Capitale Européenne de la Culture 2008 en 2004 (Jones, Wilks-Heeg, 2004), et l'inscription des espaces portuaires et urbains historiques sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité. Il y a ainsi une acceptation urbaine croissante de cette stratégie de reconversion patrimoniale, actée dans le projet de ville ou les documents de planification stratégique. Le dossier de candidature UNESCO lui-même évoque l'équilibre entre patrimoine et régénération urbaine, n'opposant pas ces deux aspects. Toutefois le succès même de cette régénération urbaine conduit à réexaminer les modalités de la patrimonialisation, du fait de nombreux projets immobiliers de tours de plusieurs dizaines d'étages, jouxtant le périmètre UNESCO, et mettant en danger les valeurs paysagères du bien, dans une approche patrimoniale accordant une place importante depuis Cullen (1994) au paysage urbain.

La candidature UNESCO, perçue d'abord comme une consécration, fait dès lors débat, accusée par certains représentants du monde entrepreneurial de mettre en danger la croissance urbaine et immobilière de la ville. À l'inverse, les acteurs favorables à une régulation mettent en avant une politique nationale en ce sens, notamment le *Guidance on Tall Buildings*, proposé par *English Heritage*¹ en 2003 et actualisé en 2007 à la demande du gouvernement, qui recommande la prise en compte des vues, et de concentrer le développement immobilier dans certains secteurs privilégiés. Dans un premier temps la municipalité prépare alors un plan identifiant des zones d'investissement immobilier, permettant de préserver les vues, notamment aux abords des zones patrimoniales. Toutefois les prises de position dans la presse d'investisseurs ou de *Downtown Liverpool* (lobby pro-développement) modifient la position publique, et finalement le conseil municipal autorise certains projets

en dehors de ces espaces. Le *city council* tente ainsi une voie médiane, pour sauver à la fois le projet patrimonial et l'idée d'une ville « *business friendly* » (le terme *business friendly* est repris par plusieurs acteurs, et des éditoriaux de la presse locale), autorisant certaines tours en dépit de leur impact paysager. On peut ainsi identifier une coalition pro-croissance, rassemblant des entrepreneurs, leurs organes de communication, certains médias locaux, et certains acteurs au sein de la municipalité, d'où les infléchissements dans la position du *Liverpool City Council*. À l'inverse de façon formelle (campagnes de communication) ou informelle (groupe de pression occulte rassemblant des membres de la municipalité qui ne peuvent apparaître publiquement) se développe une coalition en faveur d'une régulation, alliance de circonstances entre ceux pour lesquels la préservation est une finalité, et ceux pour lesquels un moyen pour contester les modalités du gouvernement urbain.

Le patrimoine comme enjeu structure ainsi des coalitions d'acteurs, et fait apparaître la dimension politique des mobilisations, révélant des enjeux urbanistiques mais aussi sociaux (Meegan, 2003).

À l'inverse, la patrimonialisation, en tant que projet public local comme à Gênes, fait apparaître non des coalitions en opposition, mais un consensus sur les orientations stratégiques choisies, et la place centrale accordée au patrimoine dans le processus de transformation urbaine. Le patrimoine est construit comme enjeu de la réussite de la transformation urbaine, mis au premier plan du projet urbain de Gênes réalisé en 1997. Le centre historique, espace dégradé et objet de projets de destruction, devient un espace évident de l'intervention urbaine publique. Les débats ne portent pas alors sur les principes de la patrimonialisation, mais sur les destinataires des opérations menées, notamment en terme d'éviction des marginalités (Jacquot, 2010). La patrimonialisation fait consensus : les conflits sont déplacés, concernent ses conséquences, mais pas son principe.

Le patrimoine comme révélateur d'imaginaires

À la fois véhicule et finalité, la patrimonialisation structure des débats urbains localisés ou imaginés. Comme l'illustraient les

exemples précédents, dans divers types de conflits la patrimonialisation implique une idée du développement urbain, ou un usager légitime des espaces désormais patrimonialisés. Ainsi, enjeu et instrument, le patrimoine n'est pas un en-soi à découvrir ou redécouvrir, il constitue une ressource ou un terme de luttes urbaines euphémisées pour l'appropriation d'espaces urbains. Ces conflits patrimoniaux ne portent pas seulement sur le patrimoine comme finalité : le patrimoine révèle également une structuration spatio-temporelle de l'espace. La reconnaissance patrimoniale peut ainsi apparaître comme réflexive : elle sanctionne des rapports au temps et à l'espace. De tels rapports au temps et à l'espace constituent des « imaginaires », suivant en cela la montée en généralité opérée par Paul Ricoeur à partir des notions d'idéologie et d'utopie, reprenant les travaux de Clifford Geertz (Ricoeur, 2005). Une telle compréhension des enjeux de patrimonialisation permet de concilier approches culturelle et sociale de la patrimonialisation. En effet, les enjeux identifiés structurent une appréhension de la ville qui pose *a priori* une forme territoriale, un rapport à l'historicité, mais aussi un devenir social et partant des usagers et habitants légitimes. Joël Bonnemaison (1989) montre la façon dont des imaginaires territoriaux relèvent de formes territoriales structurantes, de l'archipel au rapport centre périphérie, tandis que les travaux menés tant sur les imaginaires nationaux (Anderson, 2006 ; Monnet, 1996 et 2000) que sur le rapport au temps noué par la patrimonialisation, appelé régimes d'historicité (Hartog, 2003), indiquent assez la variabilité du cadre spatio-temporel structurant des représentations du monde.

La question de l'échelle de ces représentations du monde (Gilbert, 1986) est contenue dans l'analyse de l'imaginaire patrimonial impliqué. Un même patrimoine peut renvoyer aussi bien à une construction héroïque nationale que transnationale ou locale. Les travaux de Michel Lussault (2007) sur Orléans illustre la construction d'une histoire héroïque à l'échelle locale urbaine. Il y a un horizon spatial de la patrimonialisation, ce pour quoi elle vaut.

Les interventions patrimoniales à Gênes et Liverpool indiquent la reconduction contemporaine d'un rapport centre - périphérie de l'agglomération, et reconstruisent l'idée d'un passé comme âge d'or, la politique de requalification urbaine contemporaine étant sous-tendue par l'idée d'un statut à recouvrer.

D'autres rapports au passé existent. L'étude des discours sur le patrimoine ou sur le rapport au centre historique font apparaître à Gênes une appréhension du centre historique, reposant sur deux imaginaires coexistant, opposés l'un à l'autre : un imaginaire du Siècle d'Or, basé sur les espaces Renaissance, et un imaginaire de la ville labyrinthe, qui ressort davantage aux espaces médiévaux. Ces deux imaginaires reposent sur des « prises » (Berque, 1999) : rues rectilignes percées après la Renaissance et palais avec façades en trompe l'œil pour la Gênes du Siècle d'or, opposés aux ruelles étroites et sombres, les carruggi, de la Gênes médiévale. Ces imaginaires peuvent être identifiés à travers des relais et supports privilégiés : la mise en avant d'un centre historique du Siècle d'Or est ancienne (les guides Baedeker proposaient ainsi un itinéraire reliant les différents palais). Toutefois ces imaginaires ne sont pas seulement une façon de se représenter du passé : ils indiquent un rapport à la ville ancienne, à travers les espaces pratiqués, mais aussi les émotions urbaines impliquées, et servent à légitimer les politiques menées. La mise en avant de l'âge d'or est un appel à le retrouver, et à l'image des relations entre familles nobles et puissance urbaine, est prônée dans la Gênes contemporaine une participation des élites privées à la régénération urbaine et patrimoniale, légitimant également la gentrification. À l'inverse l'imaginaire des carruggi est une vision du centre historique plus populaire, perçue comme lieu des marginalités, chanté par Fabrizio de André et théâtre des romans policiers (gialli) écrits ces dernières années.

Ces développements sur les imaginaires ne sont pas déconnectés des points précédents : il s'agit à partir des politiques et pratiques patrimoniales et des enjeux politiques de la patrimonialisation, de faire apparaître des imaginaires urbains, lesquels peuvent être renforcés, contestés, produits, ou véhiculés par la patrimonialisation. Ces imaginaires ne sont pas le fondement ultime des politiques menées : il ne s'agit pas de mener un réductionnisme culturel et de chercher une cause ultime ou un fondement culturel aux conflits, mais leur dimension plus immatérielle rend leur révélation plus complexe. Ces imaginaires peuvent être reconstruits à partir des arguments en faveur ou contre la patrimonialisation, dans les discours des acteurs, mais aussi à travers la production iconographique et discursive qui accompagne la production de la ville. Ils constituent une reconstruction du chercheur, pour tenter

d'ordonner les discours et images de différents ordres (Jacquot, 2009). L'intérêt de l'étude des imaginaires est de faire apparaître les modalités de légitimation des options choisies, en montrant donc leur dimension idéologique. Les mobilisations, politiques, décisions d'investissement, modalités de pratiques de la ville (Ledrut, 1973), révèlent autant que contribuent à produire des imaginaires définissant une historicité urbaine (façon de se représenter la temporalité urbaine), une spatialité, un devenir, et dans certains cas des usagers légitimes.

Conclusion

L'enjeu de la journée organisée à Tours par Mathieu Gigot consistait en une étude des modalités d'analyse de la patrimonialisation, permettant de comprendre ce qu'elle nous dit des mutations urbaines et des façons d'étudier la ville. Une triple approche a été proposée, permettant de remonter des politiques patrimoniales aux imaginaires urbains, à travers trois façons d'envisager la patrimonialisation.

Tout d'abord il s'agit de poser la question des finalités des politiques patrimoniales, à travers leur couplage avec l'action urbaine d'une façon plus générale. Il ne s'agit pas seulement de poser le soupçon sur l'action patrimoniale : une telle articulation est généralisée (Grefte, 1994), et repose sur une normalisation de la patrimonialisation, qui ne constitue plus un régime d'exception territoriale, mais un mode banal d'intervention territoriale. Cet usage du patrimoine (l'idée d'une instrumentalisation n'en constituant qu'une modalité possible) révèle alors sa dimension politique : le patrimoine ne relève plus seulement des politiques patrimoniales mais est constitué par l'action du politique, si on reprend la distinction entre la et le politique (Rancière, 2004). La construction du patrimoine comme enjeu s'appuie alors sur une vision de la ville, à la fois construite et immanente à l'action urbaine : « les significations n'existent pas dans une ville en soi, séparée de la pratique qu'ont les hommes d'un temps et d'un monde » (Ledrut, 1973).

Toutefois cette démarche de recherche n'implique pas des relations déterminées entre l'usage du patrimoine, les relations entre acteurs, et les imaginaires. Ces exemples de recherches menées dans trois villes connaissant une patrimonialisation récente, ont permis

d'illustrer différents scénarios de transformation, et la nécessaire articulation entre enjeux de développement urbain et de normalisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Anderson, B. (2006) *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*. Paris : La Découverte.
- Arvati, P. (1988) *Oltre la città divisa, Gli anni della ristrutturazione a Genova*. Genova : Sagep
- Ashworth, G., Tunbridge, J. & Graham, B. (1999) *A geography of heritage, power, culture and economy*. London : Arnold.
- Ashworth, G., Graham, B. & Tunbridge, J. (2007) *Pluralising pasts : heritage, identity and place in multicultural societies*. London : Pluto Press.
- Babelon, J.-P. & Chastel A. (1994) *La notion de patrimoine*. Paris : L. Levi.
- Barbieri P. (1937) « Studio di piano regolatore e di diradamento della Genova medioevale », in Comune di Genova, Genova.
- Bercé, F. (2000) *Des monuments historiques au patrimoine du XVIII^e siècle à nos jours ou « Les égarements du coeur et de l'esprit »*. Paris : Flammarion.
- Berque, A. (1990) *Médiance : de milieux en paysages*. Montpellier : Belin.
- Bocquet D. (2010) « Dresde et l'Unesco : questions sur les catégories de classement et la gouvernance des sites classés au patrimoine mondial », in Clément M. *Paysages urbains historiques : Synthèse des journées techniques*. Paris : Icomos France.
- Bonnemaison J. (1989) « L'espace réticulé, Commentaires sur l'idéologie géographique ». *Lieux et liens*, 500-510.
- Bourdin A., Melé P. & Lefevre M.-P. (2006) *Les règles du jeu urbain : entre droit et confiance*. Paris : Descartes.
- Chivallon, C. (2002) « La mémoire maritime sélective des cités portuaires ayant pratiqué la traite des Noirs », in Péron F., *Le patrimoine maritime*, 335-340.
- Choay, F. (1996) *L'allégorie du patrimoine*. Paris : Éditions du Seuil.
- Cole, S. (2007) Beyond Authenticity and Commodification. *Annals of Tourism Research*, 943-960.
- Couch C. (2003) *City of change and challenge, Urban planning and regeneration in Liverpool*. Ashgate: Aldershot.

- Cullen, G. (1995) *The concise townscape*. Oxford : Butterworth-Heinemann.
- Debray, R. (1999) « Le monument ou la transmission comme tragédie », in *L'abus monumental, actes des entretiens du patrimoine*. Paris : Fayard.
- Di Gaetano, A. & Klemanski, J. (1999) *Power and city governance : comparative perspectives on urban development*. Minneapolis : University of Minnesota Press.
- Di Méo, G. & Buléon, P. (2005) *L'espace social : une lecture géographique des sociétés*. Paris : Armand Colin.
- Djament-Tran, F., Fagnoni & Jacquot, S. (2011) « Catégorisations des candidatures des biens Patrimoine Mondial de l'Humanité, entre local et mondial », in Bourdeau, L., Gravari-Barbas, M. & Robinson, M. Sites du Patrimoine Mondial et Tourisme. Laval : Presses Universitaires de Laval.
- Dormois, R. (2008) « Les coalitions dans l'analyse des politiques urbaines post-keynésienne ». *Métropoles*, 46-82.
- Gazzola, A. (2003) « Trasformazioni urbane ». Società e spazi di Genova. Napoli : Liguori Editore.
- Giovannoni, G. (1998) *L'urbanisme face aux villes anciennes*. Paris : Édition du Seuil.
- Gravari-Barbas, M., Jacquot S. (2008) « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes ». *Géocarrefour*, 2-17.
- Gravari-Barbas M. & Veschambre V. (2003) « Patrimoine : derrière l'idée de consensus des enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », in Melé, P., Larrue, C. & Rosemberg, M. Conflits et territoires. Tours : Presses Universitaires François-Rabelais.
- Grefre, X. (1990) *La valeur économique du patrimoine : la demande et l'offre de monuments*. Paris : Economica.
- Gumuchian, H. & Pecqueur, B. (2007) *La ressource territoriale*. Paris: Economica.
- Hartog, F. (2003) *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Éditions du Seuil.
- Jacquot, S. (2006) « La redistribution spatiale du pouvoir autour du patrimoine à Valparaiso », in Lombard, J., Mesclier, E. & Velut, S. La mondialisation côté Sud. Paris : IRD & ENS.
- Jacquot, S. (2009) « Les figures de la ville, éléments de compréhension des débats sur la ville, à Gênes et Valparaiso », in Vallat, C. Pérennité urbaine, ou la ville par-delà ses métamorphoses. Paris : L'Harmattan.
- Jacquot, S. (2009) « La participation au service de la régulation urbaine dans le cadre des projets urbains et patrimoniaux à Gênes et Valparaiso ». *Geographica Helvetica*, 227-234.
- Jacquot S. (2010) « Déqualification, sécurisation et éviction au service de la réappropriation du centre historique de Gênes ». *Norois*, 29-39.
- Jones, P., Wilks-Heeg S. (2004) Capitalising culture, Liverpool 2000. *Local Economy*, 341-360.
- Le Galès, P. (2003) *Le retour des villes européennes : sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Science Po.
- Ledrut, R. (1973) *Les images de la ville*. Paris : Anthropos.
- Logan, J. & Molotch, H. (2007) *Urban fortunes : the political economy of place*. Berkeley CA: University of California Press.
- Lussault, M. (2007) *L'homme spatial : la construction sociale de l'espace humain*. Paris : Éditions du Seuil.
- Masbounji A. (2004) *Penser la ville par les grands événements, Gênes*. Paris : Éditions de la Villette.
- Meegan R. (2003) « Urban regeneration, politics and social cohesion : the Liverpool Case », in Munck R. Reinventing the city ?, Liverpool in comparative perspective. Liverpool : Liverpool University Press.
- Melé P. (2005) Conflits patrimoniaux et régulations urbaines. *ESO*, 51-57.
- Molotch, H. & Warner, K. (2001) *Building Rules: How Local Controls Shape Community Environments and Economics*. Boulder: Westview Press.
- Monnet, J. (1996) *Espace, temps et pouvoir dans le nouveau monde*. Paris : Anthropos.
- Monnet, J. (2000) *L'urbanisme dans les Amériques : modèles de ville et modèles de société*. Paris : Éditions Karthala.
- Orr, M. & Johnson, V. (2008) *Power in the city : Clarence Stone and the politics of inequality*. Lawrence : University Press of Kansas.
- Prost, A. (1997) « Verdun », in Nora, P. Les lieux de mémoires. Paris : Gallimard.
- Rancière, J. (2004) *Aux bords du politique*. Paris : Gallimard.
- Ricœur, P. (2005) *L'idéologie et l'utopie*. Paris : Éditions du Seuil.

- Ripoll, F. (2006) « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », in Bulot, T. & Veschambre, V. Mots, traces et marques. Paris : L'Harmattan.
- Ruskin, J. (2008) *Les sept lampes de l'architecture*. Paris : Klincksieck.
- Soja, E. (1996) *Thirdspace*. Oxford : Blackwell.
- Taherly R. (2011) *Le patrimoine de la vallée de l'Elbe à Dresde, Les échelles de la patrimonialisation entre zone UNESCO et patrimoine reconstruit*. Mémoire de master 1 : Aménagement (dir. S. Jacquot) Paris : Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Veschambre, V. (2006) « Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie de plan-pied avec les sciences sociales », in Séchet, R. & Veschambre, V. Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Veschambre, V. (2006) « Commémoration, construction mémorielle et marquage de l'espace urbain », in Bulot, T. & Veschambre, V. Mots, traces et marques. Paris : L'Harmattan.
- Veschambre, V. (2007) « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales ». *Annales de géographie*, 361-381.
- Veschambre, V. (2008) *Traces et mémoires urbaines : enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Veschambre, V. (2009) « Dimension spatiale de la construction identitaire : patrimonialisation, appropriation et marquage de l'espace », in Grandjean, P. Construction identitaire et espace. Paris : L'Harmattan.

